

INTERVENTION à l'Assemblée Générale de l'ACN le 14 Février 2015 à CLAMECY

A la même époque, en 2014, j'étais parmi vous avec Madame Blin, responsable au Conseil Général, du Grand Projet Vallée de Somme (GPVS). Nous avons constaté que nous étions sur les mêmes conceptions : PROMOUVOIR, ETUDIER, SAUVEGARDER. Nous sommes rentrés dans notre région confortés dans notre projet de construire notre association pour la promotion de la Somme. Nous avons donc pris vos statuts comme trame pour rédiger les nôtres. Et c'est avec plaisir qu'aujourd'hui nous sommes parmi vous pour représenter les Amis du Fleuve Somme.

Créée en mars 2014, nous nous sommes retrouvés en décembre 2014, avec 18 adhérents individuels, 4 institutions : Fédération de la pêche de la Somme, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, Comité Départemental de Canoë-Kayak, 2 offices de tourisme sur la Somme amont et sur la Somme aval, et 1 entreprise.

Si nous avons gagné une notoriété auprès des associations qui gravitent autour du fleuve, nous devons toutefois nous dégager de l'image restrictive « des plaisanciers ». Invité aux débats ou tables rondes, on nous présente parfois par « nos amis plaisanciers » puisque Daniel et moi sommes d'abord connus comme tels. Nous leurs rappelons que nous voulons représenter tous les usagers du fleuve et de ses abords.

Nous avons travaillé notre communication par la création d'une lettre que nous appelons NIOUZE, qui se prononce en anglais, mais s'écrit en Picard, pour toucher nos adhérents, élus, communes et communautés de communes mouillées par le fleuve Somme, organismes ou personnalités qui comptent.

Les Amis du Fleuve Somme font partie du carnet d'adresses des médias audio-visuels : France Bleue Picardie (radio) et France 3 Picardie (télévision) et par ailleurs contribué à travers la revue Fluvial (18 pages de novembre 2014 à février 2015 à la notoriété du fleuve Somme.

Grâce au Protocole d'amitié avec les Amis du Canal du Nivernais qui nous ont ouvert leur colonne dans le dernier numéro de la Rigole, nous sommes rentrés dans le club des défenseurs de patrimoine fluvial.

Nous pensons bien élargir le cercle de nos amis associatifs des autres bassins français et européens.

LES DOSSIERS SUR LESQUELS NOUS TENTONS D'INTERVENIR :

Historiquement la réhabilitation de la Somme a démarré par la Baie de la Somme, pour remonter jusqu'à la jonction avec le canal du nord. Lors d'une rencontre avec les responsables VNF de Péronne, nous avons réaffirmé l'intérêt touristique de voir l'intégralité de notre fleuve rendu à la navigation de plaisance, ce qui renforcerait l'attrait touristique de la Haute Somme, ce qui passe par la négociation entre le Conseil Général et VNF. Aujourd'hui seule l'écluse de Sormont, proche du canal du nord est rentrée sous la responsabilité du Conseil Général, ce qui permet d'améliorer l'accueil par la réhabilitation de la maison éclusière jouxtant cette écluse.

La reprise du tronçon des 14 km restant, canal du nord jusqu'au canal de Saint Quentin, nécessitant six millions d'Euros, est à l'étude : travaux de curage et aménagement des berges.

Reste à envisager la saignée que va introduire le canal Seine-Europe à travers la continuité de notre fleuve.

LA FIN DE LA BASE DE LOCABOAT DE CAPPY :

Le conseil général cherche un nouveau loueur et s'interroge sur une autre localisation d'une base de location (Amiens serait plus central, et parlerait mieux aux futurs clients). Cependant la halte de Cappy reste utilisable.

Malgré le développement continu du GPVS (3^{ème} pompe à eaux noires installée), nous commençons à sentir les incertitudes liées au renouvellement du Conseil Général de mars 2015. L'engagement du Conseil Général sur le Grand Projet de Somme, sera sans doute modifié. Il est à noter que les réticences ou les soutiens à cette mise en valeur de la Somme traverse les différents partis du Conseil Général.

MALGRE TOUTE L'ACTIVITE DEPLOYEE, QU'EN EST-IL DE LA VIE REELLE DE L'ASSOCIATION ?

En fait Jean-Pierre et Daniel se retrouvent parfois bien seuls. L'Association des Amis du Fleuve Somme est riche d'associations importantes localement, qui occupent le terrain depuis longtemps, ont du personnel, des missions qui les accaparent, et ne peuvent dégager des moyens tant humains que financiers pour une démarche, un projet commun.

Nous avons l'impression d'être deux activistes solitaires.

A la lecture de la dernière livraison de la rigole, nous nous rendons compte du chemin à parcourir, principalement vers les autres associations d'usagers de la Somme (randonneurs, cyclistes, pêcheurs). D'où l'importance du jumelage pour confronter nos idées et actions. Nous avons déjà en vue la préparation des RDV du fleuve 2015, qui auront lieu à Ham, en Haute Somme, les 11, 12 et 13 septembre, et c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons.